

Mesdames, Messieurs,

La réunion dédiée à la Décision modificative n°2 du Conseil départemental de l'Aisne se tiendra le **lundi 5 décembre à 10 heures**, dans la **salle des délibérations de l'Hôtel du Département, 2 rue Paul Doumer à Laon**.

À l'ordre du jour :

2024 : Le Département se mobilise en vue des Jeux Olympiques avec le label Terre de Jeux et pour le sommet de la Francophonie qui sera accueilli au château de Villers-Cotterêts

Insertion : Un rapport encourageant avec une baisse conséquente des dépenses du RSA pour 2022

Intervention de M. le préfet de l'Aisne, Thomas Campeaux

L'ensemble des rapports sera ensuite présenté à l'assemblée dont :

1. **N° 100 Décision modificative (DM) n°2 du budget 2022** : Des recettes supérieures aux recettes prévisionnelles qui permettent une baisse historique de l'encours de la dette tout en maintenant un niveau élevé d'investissement
2. **N° 101 Ajustement de la contribution départementale aux dépenses du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) au titre de l'exercice 2022** : Financement de plus de 2,3 millions d'Euros pour le SDIS pour pallier l'inflation et assurer la revalorisation salariale, portant la contribution départementale au titre de l'année 2022 à un total de 23 846 864 €
3. **N° 503 Aisne Terre de Mémoire – Programme 2022-2027** : Installation d'un réseau de bornes sur des sites mémoriels du département, permettant de fournir au public, des informations historiques accessibles à partir d'un smartphone ou d'une tablette connectée, de créer un point mémoriel et de jalonner un parcours touristique
4. **N° 655 Application de la mesure de revalorisation dite « SEGUR »** dans les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de la Fonction Publique Territoriale (FPT) et dans les établissements et services médico-sociaux de compétence exclusive départementale et renforcement et augmentation des effectifs

5. N° 850 **Reconduction et adaptation du dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol** des véhicules pour harmonisation avec le dispositif de la Région HDF.

Vous êtes cordialement convié(e) à assister à cette séance, ainsi qu'au déjeuner.

Merci de bien vouloir me **confirmer votre présence** à la réunion, et également me préciser si vous souhaitez participer au déjeuner, au **06 38 99 23 82** ou par retour d'**e-mail**.